

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1369**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Conseil-vente en cosmétologie et parfumerie

Nouvel intitulé : Conseiller de vente en parfumerie et cosmétique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie - ESMAE (CCI de Lyon - ESMAE)	Directeur du Centre de Formation, Président de la CCI de Lyon

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336w Commercialisation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Conseiller de Vente en Parfumerie et Cosmétiques réalise l'ensemble des prestations de services proposées par le point de vente parfumerie, d'assurer des fonctions de vente, conseils produits personnalisés à chaque client en fonction de ses besoins et attentes spécifiques.

Son champ d'activité se situe dans les domaines de référence suivants :

1. Il vend, conseille et fidélise le client des produits de parfumerie et cosmétiques.
2. Il pratique les soins esthétiques et gère sa cabine.
3. Il participe à la gestion, à l'animation et à l'aménagement du point de vente, il collabore au développement de l'image de qualité de son entreprise.

Capacités attestées : - Connaissance et maîtrise des spécificités de la profession de Conseiller(ère) de vente en Parfumerie et Cosmétiques :

- 'Parfum': Maîtrise des techniques de vente du parfum et des lignes parfumées (reconnaissance olfactive ,développement du vocabulaire spécifique en adéquation avec les attentes du consommateur).
- 'Soin' : Maîtrise des techniques de vente des produits cosmétiques (analyse des besoins de la peau et des motivations profondes du consommateur pour aboutir au choix du produit adapté et personnalisé).
- 'Maquillage' : Maîtrise des techniques de vente des produits de maquillage (connaissance et maîtrise technique (gestes et couleurs), mise en application, argumentation des produits en adéquation avec les attentes et besoins du consommateur.)
- Connaissance et maîtrise des services visant à la fidélisation de la clientèle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

PME / PMI du secteur de la parfumerie et des cosmétiques, secteur de la -beauté- en général.

Conseiller de vente en parfumerie, conseiller de vente en parfumerie et esthéticien.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1214 : Vente en habillement et accessoires de la personne

D1208 : Soins esthétiques et corporels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 5 composantes : - Anglais

- Vente (évaluation sous forme de mise en situation)
- Parfum (Evaluation olfactive)
- Soin (Rédaction d'une fiche conseil soins ; pratique de prestations de soins esthétiques)
- Maquillage (évaluation sous forme de mise en situation)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	90 à 100 % de professionnels du domaine de la parfumerie
En contrat d'apprentissage	X	90 à 100 % de professionnels du domaine de la parfumerie
Après un parcours de formation continue	X	90 à 100 % de professionnels du domaine de la parfumerie
En contrat de professionnalisation	X	90 à 100 % de professionnels du domaine de la parfumerie
Par candidature individuelle	X	90 à 100 % de professionnels du domaine de la parfumerie

Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	90 à 100 % de professionnels du domaine de la parfumerie
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juillet 1993 publié au Journal Officiel du 26 août 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal Officiel du 18 juillet 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

35 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.formalyon.cci.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI DE LYON 36, rue Sergent Michel Berthet CP 305 - 69337 Lyon Cedex 09

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Conseiller de vente en parfumerie et cosmétique